

LE PARC BOURRAN MERIGNAC (n°2)

Créé vers 1870 par le paysagiste Le Breton, ce parc de 17ha est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. La ville de Mérignac, après travaux d'aménagements l'a ouvert au public en 1985. Le parc est constitué en grande majorité d'essences d'ornements originaires des Etats-Unis, d'Europe et d'Asie. Le parc offre une végétation variée et peu commune.



Point de départ : rue Alfred de Musset, prendre cette rue soit par l'avenue de Verdun soit par l'avenue de la Marne (après pont chemin de fer) . 5 places PMR rue Léo Lagrange



En voiture : Depuis les boulevards, prendre l'avenue de la République, continuer avenue de Mérignac puis avenue de Verdun.

Ou, depuis les boulevards, prendre l'avenue de la République continuer sur l'avenue de la Marne.





Boucle, distance : 2 km

Du parking rue Alfred de Musset, passer le portail et prendre l'allée à droite. Après le pont, continuer, laisser l'allée de terre sur votre droite. Laisser également une allée sur votre gauche et continuer pour passer devant le Château de Bourran. Dans la légère descente laisser sur votre droite une étroite allée, continuer jusqu'au croisement et tourner à droite. Un peu plus loin vous la possibilité de - suivre l'allée à votre droite et parcourir la boucle (portail Léo Lagrange), passage devant une cascade, - soit de partir sur votre gauche et franchir le pont (balisage GR Bordeaux Métropole), - sur cette allée à votre gauche balisage du GR, laisser l'allée à votre gauche et continuer sur cette large allée, passer devant une aire de jeux, - soit dans la courbe à votre gauche un bâtiment de couleur verte, tourner à droite pour aller voir le rucher et le potager atelier des légumes oubliés puis tourner à gauche et continuer toujours sur cette allée qui vous amènera au parking.



Aires de jeux,
tables de pique-
nique,
nombreux
bancs
Toilettes PMR

Cette Balade à Roulettes® est proposée par FFRandonnée Gironde
Retrouvez les autres Balades à Roulettes® sur <http://gironde.ffrandonnee.fr>



Textes et photos de Philippe Gaston.
Renseignements auprès de la Mairie de Mégnac.
Dessins de Michel Lamballe. © CDRP 64. Reproduction interdite. Mars 2021.